

Tissus et Nouveautés

(TISSUES & DRY GOODS)

REVUE MENSUELLE

Publié par La Compagnie de Publications Commerciales (The Trades Publishing Co'y), 42 Place Jacques-Carrier, Montréal. Téléphone Main 2547, Boîte de Poste 217. Abonnement : dans tout le Canada et aux Etats-Unis \$1.00, strictement payable d'avance; France et Union Postale, 1.50 francs. L'abonnement est considéré comme renouvelé à moins d'avis contraire donné au moins 15 jours avant l'expiration, et ne cessera que sur un avis par écrit, adressé au bureau même du journal. Il n'est pas donné suite à un ordre de discontinuer tant que les arriérés et l'année en cours ne sont pas payés. Adresser toutes communications simplement comme suit : **TISSUS ET NOUVEAUTÉS, MONTREAL Can.**

Vol. X

MONTREAL, FEVRIER

No 2

CHAMBRE DE COMMERCE DU DISTRICT DE MONTREAL

Une assemblée générale des membres de la Chambre de Commerce du District de Montréal a eu lieu mercredi dernier. A cette réunion, les noms des membres élus au Conseil de la Chambre ont été proclamés, ce sont, par ordre alphabétique :

MM. Narcisse Beaudry, Hon. Trefflé Berthiaume, W. U. Bolvin, A. N. Brodeur, Armand Chaput, Emilien Daoust, Georges Gonthier, Ludger Gravel, A. H. Hardy, J. O. Labrecque, A. P. Lespérance, E. D. Marceau, J. T. Marchand, C. E. Martin, J. P. Mullarkey, O. S. Perrault, Alex. Prud'homme, Les Jos. Tarte, J. A. Vaillancourt et S. D. Vallières.

A cette même assemblée, le président, M. Isale Préfontaine a fait un discours que le défaut d'espace ne nous permet pas de reproduire, comme nous vous le voudrions.

Dans ce discours très substantiel, le président passe en revue les travaux accomplis pendant l'année écoulée et présente un programme des questions auxquelles la Chambre devra apporter son attention pendant l'année qui s'ouvre devant elle.

On connaît malheureusement trop peu la quantité de travail apportée chaque année par les membres des divers comités de la Chambre à l'étude des questions les plus importantes touchant notre commerce, notre industrie, notre agriculture même, sans compter celles qui ont trait à l'avancement intellectuel des générations futures, au développement de notre ville, etc., etc.

On se figure difficilement, quand on ne suit pas attentivement les travaux des membres dévoués de cette Chambre, combien elle est utile pour la protection, la défense et le développement des intérêts les plus vitaux du pays.

Nous ne saurions trop engager nos commerçants et nos industriels à en faire partie et à lui apporter le concours de

leurs lumières et de leur expérience, tout en profitant de celles de leurs devanciers dans cette grande, belle et utile corporation.

A l'assemblée de mercredi, plusieurs nouveaux membres ont été admis à faire partie de la Chambre, ce sont :

MM. Chevalier, président de la Chambre de Commerce française, Génin, vice-président, de la Chambre de Commerce française; Walter Reed, député de L'Assomption à la Législature; Dr J. A. Rouleau, Dr J. C. Poissant, Arthur Vallée, avocat, Gaston Vennat, importateur, Hercule Dupré, marchand de bois, Joseph Durand, entrepreneur, Armand Malo, épiciers.

BOARD OF TRADE

Comités permanents

Les Comités permanents pour l'année 1909, ont été établis, mercredi dernier, par le président comme suit :

Exécutif.—Farquhar Robertson (chairman), George L. Cairns, R. M. Ballantyne et J. R. Binning.

Affaires Municipales.—Jeffrey H. Burland (chairman), Wm. Agnew, Jos. Ethier, Robert Ironside et J. A. Vaillancourt.

Port et Navigation.—J. R. Binning (chairman), John Bailie, Huntly R. Drummond, J. R. Kinghorn et Norman Wight. **Chemins de fer.**—Norman Wight (chairman), Huntly R. Drummond, Robert Ironside, J. R. Kinghorn et R. Wilson Reford.

Législation Provinciale.—R. M. Ballantyne (chairman), Wm. Agnew, John Bailie, Jeffrey H. Burland et J. A. Vaillancourt.

Législation Fédérale.—Georges L. Cairns (chairman), G. F. Benson, Jos. Ethier, W. P. Hunt, et R. Wilson Reford.

* * *

Deux nouveaux membres ont été admis : M. L. L. Henderson, de la Montreal Transportation Co., Ltd. et M. J. F. W. Thomson.

LA CONVENTION FRANCO-CANADIENNE

L'Agence Havas" a informé la presse qu'un nouvel accord venait d'intervenir entre le Canada et la France. La note est ainsi rédigée :

"Les commissions des douanes du Sénat et de la Chambre viennent d'être informées par le gouvernement de la conclusion d'une convention complémentaire à la convention commerciale entre la France et le Canada.

"Cette convention vient d'être signée au ministère du Commerce par sir F. Bertie, ambassadeur d'Angleterre ; par M. Fielding, ministre du Dominion, et MM. Pichon, Caillaux, Cruppi et Ruau.

"Le texte de cet arrangement ne sera publié que lorsque le Sénat en sera régulièrement saisi; mais nous croyons savoir qu'une concession a été faite par le Canada à la France. Elle porte sur le bétail qui était compris par la convention de septembre 1907 parmi les produits Canadiens bénéficiant intégralement du tarif minimum."

Régulièrement, comme ce projet soulève une question budgétaire, c'est la Chambre qui aurait dû en être saisie la première; mais le président de la Commission des douanes de la Chambre n'a pas fait d'objection à la communication simultanée aux deux Chambres. On a fait, d'ailleurs, remarquer que le Sénat étant saisi de la première partie du projet, et ayant ainsi à se prononcer sur la seconde, le projet fera forcément retour à la Chambre. Celle-ci pourra alors examiner non seulement la partie complémentaire signée ces jours-ci, mais l'ensemble même de cette convention.

Nous ne connaissons pas, au moins d'une manière précise, l'étendue des concessions que notre Gouvernement a pu obtenir du Canada. Espérons qu'elles sont suffisantes pour amener l'adoption d'une convention dont le texte primitif avait soulevé de si vives et si légitimes protestations.